

RÉSOLUTION XII - ARGENTINE

THÈME : AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE : LA NOUVELLE-ARGENTINE ET SON PLAN INDUSTRIEL INTERNATIONAL POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ
ET POUR SOUTENIR LES PEUPLES OPPRIMÉS

L'Assemblée Générale,

Consternée que l'Antarctique, d'après le traité du même nom, n'appartienne actuellement à aucun État, que son vaste territoire demeure fortement exploité, malgré les projets scientifiques internationaux immensément coûteux et rarement fructueux qui se situent sur ce continent,

Affirmant que l'Antarctique est un territoire et un patrimoine honteusement volé à la grande nation de l'Argentine, qui représente le pays le plus proche géographiquement et historiquement légitime à y exercer sa souveraineté,

Affligée de constater que, selon l'ONU, plus de 800 millions de personnes majoritairement issues des pays du Sud sont aujourd'hui victimes d'extrême pauvreté, de manque d'eau potable, de soins et d'infrastructures, et que d'autres nations subissent des guerres insurmontables et dévastatrices, les empêchant de se développer correctement,

Considérant qu'un projet industriel international de grande envergure est envisageable sur le Continent de Glace, qui permettra la création de zones portuaires, aéroportuaires, industrielles et résidentielles, tout en conservant les projets scientifiques internationaux et la coopération internationale,

Ajoutant que l'impact climatique sera nul, car le changement climatique se révèle être inexistant et qu'il s'agit d'une hallucination collective,

Décide d'abroger intégralement le traité sur l'Antarctique et de proclamer l'Argentine comme souveraine de l'Antarctique, qui deviendra la 25e région officielle du pays, par conséquent l'Argentine deviendra la 2e plus grande nation au monde;

de créer l'A.N.T.A.R.C.T.I.C.A (*Alliance Nouvelle pour la Transformation Absolue et la Reconquête Complète du Territoire Injustement Confisqué à l'Argentine*), organisme international chargé d'assurer le développement industriel, humanitaire et économique du continent, ainsi que des pays du Sud, en facilitant leur accès aux marchés par la mise en place de zones portuaires et aéroportuaires directement en Nouvelle-Argentine ;

d'accueillir sur le nouveau sol de glace argentin les populations opprimées et tous les peuples privés de liberté, en leur garantissant logement, sécurité et travail dans un environnement pacifique et très "chaleureux".

Le texte français fait foi.